

OUVERTURE DE COMPTE **PROFESSIONNEL**



Déposez ce document au comptoir accueil
ou envoyez-le par Email à :
comptepro@lmcarrelages.com

DOCUMENTS À JOINDRE
EXTRAIT KBIS

ENTREPRISE

RAISON SOCIALE :

REPRESENTANT SOCIAL : NOM : Prénom :

Adresse de l'entreprise :

.....

Code postal : Ville :

SIREN : Forme Juridique :

CATEGORIE*

- | | |
|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Carreleur / Poseur de sol | <input type="checkbox"/> Maçon |
| <input type="checkbox"/> Constructeur | <input type="checkbox"/> Paysagiste |
| <input type="checkbox"/> Distributeur | <input type="checkbox"/> Pisciniste |

DIREGEANT : Nom Prénom :

Téléphone : Email :

Adresse de facturation si défective du siège social :

Adresse de l'entreprise :

.....

Code postal : Ville :

Acheteur : Nom Prénom :

Téléphone : Email :

COMMANDE/ENLEVEMENT

Un bon de commande vous sera demandé ainsi que votre numéro de client interne à L.M. Carrelages.

- J'accepte de recevoir des offres commerciales de la part de L.M. Carrelages

DONNEES PERSONNELLES

Le soussigné déclare avoir été informé que des données personnelles, nécessaires à la bonne gestion de la présente relation contractuelle et à l'envoi d'offres commerciales, sont collectées par L.M. Carrelages.

Ces données sont destinées aux services internes de L.M. Carrelages. Elles sont conservées pour la durée nécessaire du traitement envisagé et sont archivées ou détruites au-delà. Il reconnaît disposer d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de ses données en écrivant au siège de la société, en joignant un justificatif d'identité.

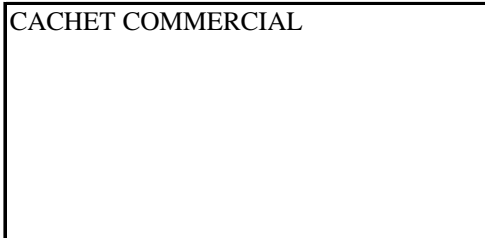
En cas de difficulté en lien avec la gestion de ces données personnelles, une réclamation pourra être adressée auprès de la CNIL. Pour plus d'informations, la « Charte de données personnelles » est disponible sur le site internet www.lmcarrelages.com, rubrique « Données personnelles ». En signant la présente ouverture de compte, j'autorise expressément L.M. Carrelages à collecter et traiter les données personnelles me concernant.

Nom et qualité du signataire :

Date : / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CACHET COMMERCIAL



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente sont applicables uniquement à l'offre de marchandises faite par L.M. Carrelages dans ses points de vente. Elles sont susceptibles d'être complétées des conditions particulières de vente. Les conditions générales de vente spécifiques à la vente à distance des produits sont disponibles sur notre site internet www.lmcarrelages.com.

Toute commande passée par le client est ferme et définitive et emporte son acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

2 - PRIX

Les prix indiqués dans les points de vente s'entendent toutes taxes comprises et hors frais de transport. Les prix peuvent être révisés en fonction des variations résultant des coûts de main d'oeuvre, du cours des matières premières et des frais de transport.

Les prix sont indiqués TTC, la TVA applicable étant celle en vigueur au jour de la facturation.

3 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

La propriété des marchandises sera transférée au client après parfait paiement de leur prix. En cas de sinistre affectant les marchandises vendues, objet de la présente clause, et restées impayées, L.M. Carrelages pourra revendiquer auprès du client ou de son assureur le bénéfice de l'indemnité d'assurance versée.

4 - PAIEMENT ET MODALITÉS

Une commande dans un point de vente donne lieu, dès sa passation, au versement intégral du prix TTC.

Le paiement des marchandises s'effectue comptant, sauf dérogation et sans escompte.

Tout retard de paiement par rapport à la date de règlement convenue entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année considérée est le taux en vigueur au 1er janvier de cette même année. Pour le second semestre de l'année concernée, le taux applicable est celui en vigueur au 1er juillet de la même année.

Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du vendeur, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

L.M. Carrelages se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande, quel que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le client ou en cas d'incident de paiement. Les travaux non prévus au devis et réalisés à la demande du client seront considérés comme travaux complémentaires, et pourront inclure une prolongation du délai d'exécution. Avant toute mise en œuvre, les travaux supplémentaires feront obligatoirement l'objet d'un avenant signé des deux parties.

5 - CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non respect de l'une quelconque de ses obligations par le client, le contrat de vente se trouvera résolu de plein droit 24 heures après mise en demeure par une simple lettre demeurée sans effet et L.M. Carrelages sera autorisée à reprendre les marchandises mises à disposition et à conserver les sommes versées, sans préjudice de tout autre recours. Il en sera de même en cas d'annulation de la commande décidée unilatéralement par le client.

6 - RETRAIT DES MARCHANDISES

Le retrait des marchandises commandées doit s'effectuer dans un délai de 30 jours suivant la réception de l'avis de mise à disposition. Passé ce délai, L.M. Carrelages se réserve le droit de disposer desdites marchandises comme elle l'entend.

7 - LIVRAISON

En cas de livraison, les marchandises sont expédiées en port dû et voyagent aux risques et périls du client, sauf convention écrite entre les parties. L'endroit précis de déchargement, qui devra être clairement précisé par le client sur le bon de commande, devra être accessible par une voie carrossable, sans danger et sans risque. Le client prend en charge, sous sa responsabilité, la direction des manoeuvres nécessaires pour l'accès et la circulation sur le lieu de livraison. L.M. Carrelages décline toute responsabilité si un dommage quelconque advenait sur le lieu de livraison en raison d'un accès difficile ou d'un terrain non approprié. Le déchargement des marchandises est à la charge du client, sauf stipulation contraire. En cas d'absence du client au moment de la livraison, les marchandises pourront être déchargées à ses risques.

Les délais de livraison ou de mise à disposition sont indiqués aussi exactement que possible mais restent, en tout état de cause, indicatifs. Les retards de livraison ou de mise à disposition ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnités.

8 - RETOUR DE MARCHANDISES

Les marchandises non utilisées, dans leur état et emballage d'origine, peuvent être retournées par le client, à ses frais et risques, dans les 30 jours qui suivent leur achat.

L.M. Carrelages se réserve le droit de demander au client la présentation de la facture. Il sera alors procédé au bénéfice du client à un avoir non remboursable du montant des dites marchandises, valable 1 an.

En cas de non-respect par le client des conditions indiquées ci-dessus, L.M. Carrelages pourra refuser de reprendre les marchandises ou accepter de les reprendre en conservant les sommes déjà versées par le client, celles-ci restant acquises à L.M. Carrelages forme à titre de dommages et intérêts.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, les produits identifiés au moment de la vente comme « en solde », en « fin de série », « sur mesure », ainsi que les commandes spéciales, ne seront pas repris par L.M. Carrelages.

9 - ETUDES

Les études et recommandations sont réalisées sur la base des informations communiquées par le client. Il lui appartient de les contrôler et faire vérifier qu'elles tiennent compte des règles de l'art et des prescriptions particulières d'emploi des produits.

10 - GARANTIES - RESPONSABILITÉ

Le client s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables, et notamment celles portant sur le contrôle des exportations. A moins qu'il n'en soit convenu autrement lors de l'acceptation de la commande ou par application d'une disposition légale, les marchandises fournies et acceptées ne sont pas reprises ni échangées.

Il appartient au client de reconnaître l'état des marchandises avant de procéder au déchargement, et de formuler, le cas échéant, toute réserve sur le bordereau de livraison et confirmer lesdites réserves auprès du transporteur par LRAR dans

les 3 jours qui suivent la livraison. En cas de livraison non conforme, toute réclamation doit être adressée à L.M. Carrelages par LRAR dans les huit jours qui suivent la livraison de la marchandise.

Les réclamations concernant la non-conformité apparente des marchandises ne sont prises en considération qu'avant toute pose ou installation.

Il appartient au client de prendre connaissance de l'étiquetage du produit, des fiches techniques, des préconisations d'installation et de toute mention présente sur le produit ou son emballage avant la pose ou l'installation du produit. Pour les fournitures de certains matériaux (notamment : carrelage, pierre reconstituée et pierre naturelle, bois et produits intégrant du bois...), les dimensions, nuances de couleur, aspect, structure, poids peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage.

L'étendue des garanties commerciales de L.M. Carrelages ne saurait excéder celles

accordées par ses fabricants. Ces garanties sont valables sous réserve d'une utilisation conforme et normale des marchandises, du respect des prescriptions techniques (D.T.U.) et des recommandations des fabricants. Sont exclus de la garantie commerciale, le remplacement des consommables ainsi que les dysfonctionnements liés à un défaut d'entretien et/ou à l'usure normale des marchandises. En tout état de cause, la responsabilité de L.M. Carrelages est limitée au montant de la commande, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice immatériel qui serait la conséquence, directe ou indirecte, du défaut des marchandises.

11 - CLAUSE PENALE :

Sauf report accordé par L.M. Carrelages, le défaut de paiement à l'échéance fixée

entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application d'une indemnité égale à 15 % de la somme impayée, à laquelle s'ajouteront les frais judiciaires.

12 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel communiquées à L.M. Carrelages par le client

ont pour objectif la bonne exécution des commandes, la gestion des relations commerciales, l'amélioration de la qualité des produits et services proposés, d'établir des statistiques commerciales et/ou de lui permettre de bénéficier des offres de L.M. Carrelages, et le cas échéant, de ses partenaires commerciaux. Le client consent à l'utilisation de ses données par les destinataires énoncés ci-avant. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données à caractère personnel le concernant, qu'il peut exercer en écrivant au siège de L.M. Carrelages.

6 - LOI ET ATRIBUTION DE COMPETENCE

Toute commande de marchandise ainsi que les présentes conditions générales de vente qui en font partie intégrante sont soumises au droit français.

EN CAS DE LITIGE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS ET/OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE.

Date : / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »